

ASSOCIEZ
VOTRE ENTREPRISE
AU RENOUVEAU
DU PALAIS D'ÉNA,
SIÈGE DU CONSEIL
ÉCONOMIQUE,
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL

DEVENEZ
MÉCÈNE



VIVRE ET BÂTIR ENSEMBLE LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN

LE PALAIS D'ÎÉNA,
LIEU DE RASSEMBLEMENT
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
DANS TOUTE SA DIVERSITÉ



02
12



“ UNE DÉMARCHE INÉDITE : LE FONDS CO-CONSTRUIRE ”



Je suis très heureux de pouvoir présenter la démarche du Fonds Co-Construire au lancement duquel j'ai pu participer et dont je soutiens la démarche de mécénat d'une ampleur inédite.

Le Palais d'Iéna est une icône de la modernité, le chef-d'œuvre d'Auguste Perret reconnu comme tel par son classement aux monuments historiques. Ce lieu emblématique est le siège de notre assemblée, 3ème chambre constitutionnelle de la république récemment réformée.

Le nouveau CESE est plus divers dans sa composition. Assemblée de la société civile organisée, il nourrit aujourd'hui l'ambition nouvelle d'être aussi le carrefour de la participation citoyenne. Consultation accrue du public, participation de citoyens aux travaux et examen des pétitions réunissant 150 000 signatures de citoyens de 16 ans et plus vont lui permettre de contribuer, plus activement encore, à revivifier notre démocratie en enrichissant sa réflexion et ses avis de l'expression et de l'expérience du vécu des individus.

Une assemblée moderne dans un palais moderne, une assemblée « neuve » dans un palais qui, lui, ne l'est plus.

Edifié à partir de la fin des années 30, le Palais d'Iéna nécessite une restauration architecturale. Depuis 2015, d'importants travaux ont été engagés sur les façades extérieures. Aujourd'hui, le travail doit se poursuivre avec la rénovation des espaces intérieurs et notamment de la magnifique salle hypostyle.

Vous-même ou votre entreprise pouvez vous associer à ce projet en contribuant à la restauration d'un monument illustrant à la fois le génie architectural français et le rôle de la société civile dans notre démocratie. Ce faisant, vous manifesterez un engagement culturel, responsable et citoyen.

Thierry Beudet

Président du Conseil économique, social et environnemental

Devenir mécène du fonds Co-Construire dans le cadre juridique légal du mécénat, c'est participer à la restauration du Palais d'Iéna. C'est aussi soutenir l'action d'une assemblée représentative de l'ensemble des Français favorisant dialogues et compromis.

Jean Grosset

Président du Fonds Co-Construire

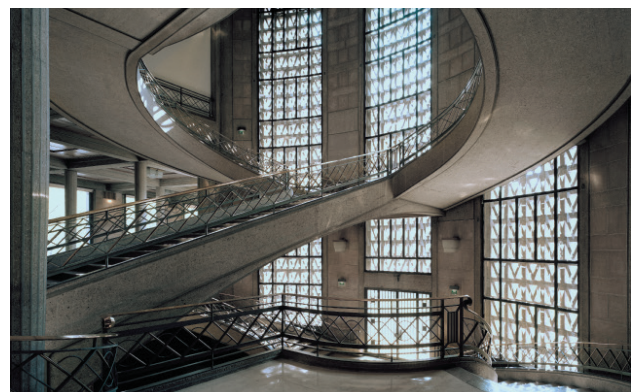


PARTICIPEZ AU RENOUVEAU D'UN CHEF-D'ŒUVRE DE L'ARCHITECTURE MODERNE

QUAND LE CLASSICISME RENCONTRE L'INNOVATION

Érigé dans le quartier du Trocadéro du XVI^e arrondissement de Paris, à deux pas du Palais de Chaillot, le Palais d'Iéna est une œuvre architecturale majeure du XX^e siècle, classée Monument Historique en 1993. Plus qu'un palais, il a été conçu comme un manifeste, une icône de la modernité. C'est d'ailleurs le premier et le seul palais de la république entièrement réalisé en béton apparent. Construit entre 1937 et 1939, ses colonnes élancées renvoient au style classique des temples grecs, quand son ossature visible et sa galerie lumineuse ouverte sur l'extérieur signent un langage architectural résolument innovant. Un lieu précurseur, où la tradition démocratique héritée de la République d'Athènes rencontre l'esprit visionnaire d'Auguste Perret, son créateur, à qui l'on doit notamment le Théâtre des Champs-Élysées. Car Auguste Perret est un véritable passeur, à la fois imprégné de l'esprit classique de ses prédécesseurs - dont Viollet-le-Duc - et fasciné par les potentialités du nouveau matériau qu'est le béton. Représentant éminent du vivier culturel bouillonnant de ce début du XX^e siècle, il sera un proche de Guillaume Apollinaire, Francis Picabia, Paul Valéry, Antoine Bourdelle, Georges Braque ou encore Louis Aragon...

04
12



*Avec le Palais d'Iéna,
Auguste Perret a signé un chef-d'œuvre
dont la célèbre colonnade est
indissociable d'un quartier parisien
particulièrement riche en merveilles
architecturales.*

LE FONDS

CO-CONSTRUIRE :

DONNER UN NOUVEL ÉLAN

À LA RESTAURATION

DU PALAIS D'ÉNA

DES TRAVAUX DE RESTAURATION D'AMPLEUR

Siège du Conseil économique, social et environnemental depuis 1959, le Palais d'Éna est le lieu de la démocratie participative et de la société civile agissante. Il accueille aujourd'hui plus de 150 manifestations par an, et un grand nombre de visiteurs. Il nécessite aujourd'hui des travaux importants, d'une part pour préserver et mettre en valeur son patrimoine remarquable par une restauration architecturale du Palais lui-même et de ses espaces intérieurs ; d'autre part pour garantir la sécurité des publics que le bâtiment accueille tout au long de l'année. Conçu comme un espace ouvert laissant largement entrer la lumière, le Palais d'Éna va entreprendre, sous la direction de l'architecte en chef des Monuments Historiques, la réfection de la célèbre salle hypostyle, des majestueux escaliers, et même l'aménagement d'un superbe toit-terrasse qui finira d'ancrer le bâtiment dans la modernité et de l'ouvrir sur son environnement. Le Fonds Co-Construire vous invite à rejoindre le projet et à devenir mécène du renouveau du Palais d'Éna.



*Par votre don,
vous redonnez vie à
un fleuron architectural du
XX^e siècle qui est aussi
la maison de la participation
citoyenne : le Conseil
économique, social
et environnemental.*

LE FONDS
CO-CONSTRUIRE :
UNE DYNAMIQUE
PORTEUSE DE SENS
ET D'AVENIR

PRENEZ UNE AU RENOUVEAU DE ASSEMBLÉE DE

UNE ASSEMBLÉE REPRÉSENTATIVE DE L'ENSEMBLE DES FRANÇAIS

Chargé d'éclairer les pouvoirs publics sur les grandes questions économiques, sociales et environnementales, le CESE regroupe des personnalités ainsi que des membres désignés par les principales associations de France, les syndicats de salariés, les organisations représentant les entreprises et de nombreux acteurs de la société civile. Grâce à cette représentativité, le Conseil est en contact permanent avec les préoccupations des Françaises et des Français. Le CESE est l'assemblée républicaine où la parité est la mieux respectée. Les femmes représentent en effet près d'un membre sur deux. Il peut être saisi par le Gouvernement, le Parlement ou par voie de pétition ; il peut aussi s'autosaisir d'une thématique qui lui paraît fondamentale pour le quotidien des citoyens.

Ses préconisations prennent la forme d'avis ou d'étude et contribuent à la mise en place de mesures effectives impactant la vie des Français relativement aux grands enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Pour mener à bien ses missions de service public dans les meilleures conditions, et répondre aux enjeux de transition énergétique, le CESE doit entreprendre une importante démarche de restauration de son patrimoine.



*En soutenant
la restauration
du Palais d'Iéna, lieu
et outil de travail du CESE,
votre entreprise lui
permet de développer
son rôle d'éclaireur
au service de la
transformation de notre
société.*

PART ACTIVE

LA TROISIÈME

LA RÉPUBLIQUE



Après avoir accueilli la Convention Citoyenne pour le Climat, le CESE, représentant la société civile, organise entre décembre 2021 et mars 2022, la Convention Citoyenne sur la fin de vie.

LES MISSIONS DU CESE

Le CESE est l'expression moderne d'instances similaires existant déjà sous les III^e et IV^e Républiques. Le Conseil est obligatoirement consulté dans le cadre des projets de loi de programmation se situant dans ses trois domaines de compétence : l'économie, le social et l'environnement.

Il éclaire les pouvoirs publics, évalue les politiques publiques, associe la parole citoyenne à ses travaux et interagit avec les territoires via une politique de dialogue et de coopération avec les Conseils européens et étrangers. Lieu de l'expression des citoyens, interface entre la société civile et les pouvoirs publics, le CESE est amené à jouer un rôle de plus en plus actif en tant qu'accompagnateur du changement sociétal.

07

12

UN ESPACE POUR L'EXPRESSION CITOYENNE

De plus en plus sollicité, le CESE joue désormais un rôle prépondérant dans les grands débats qui impactent prioritairement les Français. Ce rôle est appelé à s'amplifier et à donner plus d'espace à l'expression et à la participation citoyenne.

Quelques travaux et actions récemment menés par le CESE :

■ Contribution de la société civile à la saisine pour **développer le parasport en France : de la singularité à l'universalité, une opportunité pour tous et toutes.**

■ Organisation de la **Convention Citoyenne sur la fin de vie** comprenant 185 citoyens représentatifs de la population française.

■ Dispositif de participation citoyenne dans le cadre de la saisine sur **les mobilités durables et inclusives en zones peu denses.**

■ Participation citoyenne dans le cadre de l'avis relatif à **l'engagement bénévole : indispensable facteur de cohésion et de citoyenneté.**

■ **Rapport annuel sur l'état de la France (RAEF) : Changer de boussole pour dépasser l'urgence et préparer l'avenir.**

2 SOUTENEZ LES CHANTIERS PRIORITAIRES

1

RESTAURATION DE LA SALLE HYPOSTYLE, *un enjeu patrimonial*

La salle hypostyle est l'un des lieux emblématiques du Palais d'Iéna. Cet espace grandiose illustre pleinement l'ingéniosité d'Auguste Perret à travers ses dimensions exceptionnelles, ses colonnes élancées, ses larges ouvertures vitrées. L'architecte a laissé apparent la texture du béton nous permettant de deviner sa composition, et a imaginé un jeu de couleurs en y intégrant du porphyre vert et du marbre rose. L'œuvre du temps rend nécessaire des travaux d'une ampleur inédite : redonner aux parements et plafonds leurs couleurs et lumière d'origine, restaurer les dalles afin de garantir la sécurité du public.

Ces travaux seront entrepris sous la direction de l'architecte en chef des Monuments Historiques en suivant un axe de développement durable, et de transition écologique.

08
12



2

OUVERTURE D'UN TOIT-TERRASSE, *un projet spectaculaire*

Au niveau de l'aile Albert de Mun, le toit du Palais d'Iéna bénéficie d'une vue exceptionnelle sur la Tour Eiffel et le Champ de Mars. Aujourd'hui, cet immense espace n'est pas accessible. Le projet qui consiste à l'ouvrir au public en l'aménageant va permettre au Palais d'Iéna de disposer d'un toit-terrasse sans équivalent à Paris, pour offrir aux événements qu'il accueille et à sa programmation culturelle un cadre encore plus attractif.



TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ, *un enjeu citoyen*

Il n'est pas toujours simple de concilier préservation du patrimoine architectural et accessibilité aux personnes à mobilité réduite. C'est le défi que le Palais d'Iéna a relevé en priorité, en conformité avec sa mission de représentation citoyenne, qui exige un espace ouvert à tous, sans exclusion. Rampes d'accès, ascenseurs et monte-charges ont été élaborés sur-mesure de façon à s'intégrer harmonieusement à l'œuvre de l'architecte Auguste Perret.

GRÂCE AUX PREMIERS DONNS

RESTAURATION DU MOBILIER PIERRE PAULIN, *pour l'amour du design*

Pour meubler la salle hypostyle, le Palais d'Iéna a bénéficié dans les années 80 d'une importante commande publique du Ministère de la Culture à Pierre Paulin dont le travail s'harmonise avec la vision de l'architecte Auguste Perret. Pierre Paulin est connu pour ses créations aux lignes épurées et le confort de ses sièges visionnaires recouverts de Jersey aux couleurs saturées. Ce mobilier a aujourd'hui besoin d'une restauration qui sera conduite sous le contrôle du Mobilier national : les éléments clés d'une série de 8 salons s'intégrant dans la salle hypostyle, soit 64 fauteuils, 32 lampadaires et 8 tapis retrouveront leur état d'origine.



VOUS ENGAGER À NOS CÔTÉS OUVRE DES **AVANTAGES MULTIPLES** À VOTRE ENTREPRISE

VALORISEZ VOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA DÉMOCRATIE

En devenant mécènes de la restauration architecturale du Palais d'Iéna, vous bénéficiez d'un programme de reconnaissance adapté au montant de votre mécénat, et d'opportunités de communication :

- Evènement sur mesure pour sensibiliser vos collaborateurs à la participation citoyenne et aux autres missions du Conseil.
- Conférences et visites organisées par le Fonds Co-Construire.
- Un lieu d'exception pour vos relations publiques et réunions de travail.

Votre engagement pourra porter selon votre choix sur le projet du Fonds Co-Construire dans son ensemble, ou plus spécifiquement sur l'un des deux chantiers prioritaires du Fonds.



10
12

ADHÉREZ AU FOND CO-CONSTRUIRE !

MÉCÈNE AMI :	1500€
MÉCÈNE BIENFAITEUR :	5 000 €
MÉCÈNE DONATEUR :	15 000 €
MÉCÈNE GRAND DONATEUR :	30 000 €
MÉCÈNE BÂTISSEURS :	100 000 €
MÉCÈNE PRINCIPAL :	350000 €



BÉNÉFICIEZ D'UNE FISCALITÉ AVANTAGEUSE

Conformément à la loi relative au mécénat du 1^{er} août 2003, vous bénéficiez d'une réduction de l'impôt sur les sociétés :

■ égale à **60 %**
de la valeur du don
(40% pour les dons au-delà
de 2 millions €)

■ dans la limite de **0,5 %** de
votre chiffre d'affaires hors taxes
ou de 20 000 € de réduction
(plafond au choix)

La déduction fiscale s'applique à un don financier mais également à un apport marchand en nature ou en compétence. Pour ces dons en nature, la valorisation est celle du stock au bilan pour les biens matériels et du prix de revient pour les prestations de service.

À TITRE D'EXEMPLE

MONTANT INITIAL DU DON	:	100 000 €
RÉDUCTION FISCALE 60%	:	60 000 €
COÛT NET	:	40 000 €
JUSQU'À 25% DE CONTREPARTIES SOIT 25 000 €		



VOTRE POLITIQUE RSE AU COEUR DE VOTRE LIEN AVEC LE FOND CO-CONSTRUIRE

En contribuant à la restauration du Palais d'Iéna, vous démontrez votre attachement aux valeurs de l'institution qu'il héberge : l'écoute, le dialogue et la recherche d'un consensus exigeant. Vous contribuez également à la démarche de développement durable dans laquelle s'inscrit la restauration de ce bâtiment. Par votre soutien, vous placez votre entreprise dans un écosystème responsable, où le Fonds agit pour sensibiliser vos parties prenantes aux grands enjeux de transition énergétique dont les citoyens débattent au Palais d'Iéna.

EN RÉSUMÉ

3 bonnes raisons de participer au Fonds Co-Construire

- Sauvegarder une œuvre patrimoniale exceptionnelle, symbole de modernisme
- Contribuer au développement de la participation citoyenne
- Bénéficier d'un cadre d'exception pour vos relations publiques



CONTACT

Si vous souhaitez en savoir plus, merci de bien vouloir contacter :

JEAN GROSSET

PRÉSIDENT DU FONDS
CO-CONSTRUIRE

jean.grosset@lecese.fr

06 08 86 42 02

FANNY RODES

CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT

fanny.rodés@lecese.fr

01 44 43 61 78

06 32 31 92 72



Palais d'Iéna

siège du Conseil économique,
social et environnemental

9 place d'Iéna, 75775 Paris cedex 16

lecese.fr

